

**Contrat de voyage – TRIP & TRAIL COSTA RICA 2019
(Un bulletin par participant coureur ou marcheur inscrit)**

A renvoyer à Contrastes Voyages – 1 rue de la Buffa – 06000 NICE

Tél : 04 93 87 28 63 - Email : contrastes@contrastes.com

NOM	PRENOM		
Sexe	Femme <input type="checkbox"/>	Homme <input type="checkbox"/>	
Adresse			
Code postal	Ville	Pays	
E-mail			
Téléphone (numéro joignable dans la journée)			
Nationalité	Date de naissance		

Je désire m'inscrire au Trip & Trail COSTA RICA en catégorie Coureur Marcheur Accompagnant**Avez-vous déjà participé à un Trail ou Raid ?** Oui Non

Si oui, indiquez le dernier _____

Avez-vous déjà couru un marathon ? Oui Non

Si oui, votre meilleur temps _____

Taille pour la dotation : XXL XL L M S Personne à contacter en cas d'urgence pendant le voyage (**obligatoire**) :**Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Téléphone :** _____**Participant ACCOMPAGNANT**

(Il s'agit d'une personne qui partagera votre voyage mais qui ne court ou ne marche pas. Si vous êtes un couple de coureurs et/ou marcheurs, vous devez chacun remplir un formulaire d'inscription)

NOM :	PRÉNOM :
Date de naissance :	Nationalité :
Taille pour la dotation : XXL <input type="checkbox"/>	XL <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/>

Hébergement – type de chambre souhaitéeChambre Double (1 grand lit *) Chambre Individuelle Chambre Double (2 lits) *ATTENTION : Les personnes seules s'étant inscrites en chambre double à partager, et pour qui nous ne pourrions trouver une personne pour ce partage, le supplément chambre individuelle sera appliqué.***certains hôtels n'offrent que des chambres à 2 lits***Assurances** Oui, je souscris pour mon compte ainsi que pour tous les participants à l'**assurance Axelliance Multirisques** (70 €/pers.) et reconnais avoir pris connaissance des garanties du contrat Non, je refuse l'assurance Axelliance Multirisques

Comment nous avez-vous connus ?

 Bouche à oreille Boutiques spécialisées Déjà client Contrastes E-mailing
 Pub presse Réseaux Sociaux Stands Courses Site internet Contrastes

Rappel des conditions spécifiques de vente

Echéancier de paiement

- * Acompte de 600 € par personne pour confirmation définitive de la réservation (670 € si vous avez souscrit à l'assurance annulation, bagages)
- * 2ème acompte de 700 € par personne au plus tard le 06 juin 2019
- * 3ème acompte de 700 € par personne au plus tard le 29 août 2019
- * Solde au plus tard le 24 octobre 2019

Si règlement par carte bancaire (*American Express refusée*)

Je soussigné (e) _____

Titulaire de la carte numéro : _____ date d'expiration : _____

Cryptogramme de sécurité (3 derniers chiffres au dos de la carte) : ____ ____ ____

Autorise la société CONTRASTES VOYAGES à prélever aux échéances mentionnées les montants correspondant au prix du voyage.

Frais d'annulation (par personne) :

- * Jusqu'au 02 Septembre 2019 : 150 € par personne de frais de dossier
- * Du 03 Septembre 2019 au 02 Octobre 2019 : 30% du montant du voyage
- * Du 03 Octobre 2019 au 31 Octobre 2019 : 75% du montant du voyage
- * A partir du 01 Novembre 2019 : 100% du montant du voyage

Les frais pourront être remboursés par l'assurance si celle-ci a été souscrite et si l'annulation est provoquée pour des raisons relevant de la garantie.

Révision du prix - Les prix indiqués sont calculés en fonction des éléments suivants :

a) Coût du transport, notamment le coût du carburant,

b) Taxes et redevances (locale, atterrissage, embarquement...).

Toute variation à la hausse ou à la baisse des seuls éléments a), et c) ci-dessus mentionnés sera intégralement répercutée dans le prix de vente, au-delà de 30 jours avant la date prévue du départ ; le client sera averti par Contrastes Running par tout moyen avec accusé de réception.

Je soussigné(e) déclare avoir pris au préalable connaissance des descriptifs du voyage acheté, des Conditions spécifiques, des Conditions Particulière et Générales de Vente et des conditions d'assurances complémentaire et les accepter toutes, pour mon compte et celui des autres participants.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise SAS CONTRASTES est responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise SAS CONTRASTES dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 [à fournir sous forme d'hyperlien].

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32015L2302>

DATE ET SIGNATURE :

Règlement du Trip & Trail Costa Rica

1- Le Trip & Trail Costa Rica est une épreuve ouverte à tous, coureurs, marcheurs, accompagnants et prévoit 6 courses de 8 à 17 km.

Les marcheurs font une grande partie des courses. Les accompagnants peuvent, s'ils le souhaitent, assister l'organisation. Outre son aspect sportif, cette épreuve permet la découverte culturelle du Costa Rica et de son peuple.

Le Trip & Trail Costa Rica est animé par un esprit d'ouverture, d'amitié et de protection de l'environnement que chaque participant sera tenu de respecter par un engagement moral.

2- Les courses se déroulent en autosuffisance. Les participants doivent obligatoirement disposer d'une gourde et d'un sifflet. De l'eau est fournie au départ et à l'arrivée. Il n'y a aucun ravitaillement solide.

3- Chaque participant doit fournir un certificat médical d'aptitude à la course à pied précisant qu'il ne présente pas de contre-indication à la participation au Trip & Trail Costa Rica.

4- L'expérience de CONTRASTES RUNNING dans les épreuves précédentes amène à préciser que pour des raisons de sécurité, en particulier pour des raisons climatiques, les épreuves peuvent être modifiées. Il est rappelé que les courses se déroulent sur un terrain « sauvage » peu ou pas fréquenté, sans possibilité d'assistance immédiate.

Chaque participant doit se conformer aux consignes de course et assumer seul sa responsabilité.

5- Les organisateurs se réservent le droit de refuser la participation aux épreuves d'un inscrit si l'assistance médicale de la course considère que son état physique l'exige.

6 – La direction de la course se réserve le droit de passer un coureur en marcheur, si le moindre danger concernant sa personne devait survenir au cours de l'épreuve.

7 – Toute personne « coureur » qui effectue une étape en « marcheur » se verra classée dernier coureur.

8 – Toute personne jetant bouteille ou autre plastique et débris sur le parcours sera pénalisée d'une heure.

9 – Les épreuves sont chronométrées. Les classements sont individuels et au scratch, pour les coureurs. Pas de classement V1 V2 V3. Le classement final est établi après la dernière épreuve.

Pas de classement marcheur. Chaque participant reçoit une médaille commémorative de l'événement.

10 – Chaque participant autorise la diffusion de son image dans le cadre de la couverture médiatique de cette épreuve.

11 – Chaque participant reconnaît l'exclusion de responsabilité pour tout dommage. Il ne fera valoir, vis-à-vis des organisateurs ou sponsors, aucun droit à des dommages et intérêts ou autres indemnités au titre de dommage ou blessures résultant, le cas échéant, de sa participation. Il devra être en bonne condition physique et son état de santé devra être attesté par un médecin.

Je m'inscris à ce voyage et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales du programme Trip & Trail Costa Rica et des conditions d'annulation, ainsi que du règlement de la course, et de nos conditions de vente.

J'accepte les conditions

Date _____

Signature _____